

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 12/10/2023

N° 01 (2023-10-01) - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DE CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Le conseil municipal prend connaissance du rapport retraçant l'activité 2022 de la Clisson Sèvre Maine Agglo ainsi que de ses comptes administratifs.

N° 02 (2023-10-02) - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Clisson Sèvre et Maine Agglo

N° 03(2023-10-03A) - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET L QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

N° 03(2023-10-03B) - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET L QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC - DE CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

N° 04 (2023-10-04) - FONCIER ACQUISITION DE PARCELLES DE LA SUCCESSION LANDRON

Le conseil municipal approuve l'acquisition pour 1 euro de chaque parcelle des conjoints LANDRON, à savoir : BL n° 11, BM n° 137, BM n° 153, BM n° 191, BM n° 211, BM n° 264, BM n° 266 et BM n° 268 .

N° 05 (2023-10-05) - FONCIER ECHANGE DE PARCELLES AVEC M. LEBAS

Le conseil municipal approuve l'échange parcellaire avec M. Lebas Joseph afin de permettre la création du parking pour les commerces, rue de la Maine, à savoir la commune devient propriétaire des parcelles cadastrées BE n° 1037 de 2a23ca et BE n° 1034 de 96 ca.

N° 06 (2023-10-06) - ALOUETTE 2 - DEPOT DU DOSSIER DE DEMANDE DE DEFRICHEMENT

Le conseil municipal approuve la demande auprès des services de l'Etat de défrichement des parcelles du périmètre du lotissement Alouette 2.

N° 07 (2023-10-07) - ALOUETTE 2 CLASSEMENT DES PARCELLES DE COMPENSATION DES ZONES HUMIDES EN NON CONSTRUCTIBLES

Le conseil municipal décide de s'engager à inscrire les parcelles BD n° 1, BD n° 203 et BD n° 6 en zone non constructible dans un prochain PLU de la commune.

N° 08 (2023-10-08) - PRESENTATION DU PROJET D'ATLAS DE LA BIODIVERSITE ET RECRUTEMENT D'UN VTA

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité et de recruter en appui technique et administratif un VTA (Volontaire Territorial en Administration) et de solliciter auprès des services de l'Etat l'aide financière.

N° 09 (2023-10-09) - RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Le conseil municipal désigne M. Guillaume HAULBERT en tant que délégué titulaire à la commission de contrôle de la liste électorale, et M. Matthieu VISONNEAU comme délégué suppléant.